



FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de révision : 19-juil.-2018

Numéro de révision: 3

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit BENJAMIN MOORE NOTABLE DRY ERASE PAINT CATALYST
Code du produit K50090
Code produit Alternate K50090
Classe de produit CATALYSEUR
Couleur Transparent
Utilisation recommandée CATALYSEUR
Restrictions d'utilisation Aucun renseignement disponible

Fabriqué pour

Benjamin Moore & Cie Limitée
8775, rue Keele
Concord ON L4K 2N1
Tél.: 1-800-361-5898
www.benjaminmoore.com

Fabricant

Benjamin Moore & Cie
101 Paragon Drive
Montvale, NJ 07645
Tél. : 1-866-708-9180
www.benjaminmoore.com

Numéro d'appel d'urgence

CANUTEC: 613-996-6666

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Ce produit chimique est considéré comme dangereux par le Règlement sur les produits dangereux (HPR: DORS / 2015-17)

| | |
|---|------------------------------|
| Toxicité aiguë - orale | Catégorie 4 |
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | Catégorie 1 Sous-catégorie B |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Catégorie 1 |
| Sensibilisation de la peau | Catégorie 1 |
| Mutagénicité sur les cellules germinales | Catégorie 2 |
| Toxicité pour la reproduction | Catégorie 1B |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) | Catégorie 1 |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) | Catégorie 1 |

Éléments d'étiquetage

Danger

Mentions de danger

Nocif en cas d'ingestion

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires

Peut provoquer une allergie cutanée

Susceptible d'induire des anomalies génétiques

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus

Risque avéré d'effets graves pour les organes

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée



Aspect Clear to light yellow liquid

Odeur type ester

Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

Porter des gants de protection

Conseils de prudence - Réponse

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin

Inhalation

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Ingestion

EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

Rincer la bouche

NE PAS faire vomir

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/réceptacle dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Autres renseignements

Aucun renseignement disponible

Autres dangers

IMPORTANT : Ce produit est conçu pour être mélangé avec d'autres composants. Le mélange des composants présentera des risques. Avant d'ouvrir les emballages, lire toutes les étiquettes d'avertissement. Prendre toutes les précautions.

3. COMPOSITION : RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPOSANTS

| Nom chimique | No. CAS | % en poids |
|--|------------|------------|
| 3-aminopropyltriethoxy silane | 919-30-2 | 30 - 60% |
| 1-Propenamido, 3-(triméthoxysilyl)-N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)- | 82985-35-1 | 10 - 30% |
| Dibutyltin dilaurate | 77-58-7 | 1 - 5% |

4. PREMIERS SOINS

Conseils généraux

Une consultation médicale immédiate est requise. Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement à grande eau. Après avoir rincé une première fois, enlever toute lentille de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Une consultation médicale immédiate est requise.

Contact avec la peau

Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Détruire les articles contaminés tels que: chaussures. En cas de brûlures, refroidir immédiatement la peau touchée aussi longtemps que possible avec de l'eau froide. Une consultation médicale immédiate est requise.

Inhalation

Sortir à l'air frais. Si les symptômes persistent, appeler un médecin. En l'absence de respiration, placer sous respiration artificielle. Appeler immédiatement un médecin.

Ingestion

En cas d'ingestion. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Rincer la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir.

Protection pour les secouristes

Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le

contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Symptômes et Effets les Plus Importants

Peut causer une réaction cutanée allergique. Cause des brûlures pour la peau et les yeux.

Avis aux médecins

Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Équipement de protection individuelle pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

Risques Spécifiques à la Substance Chimique

Les récipients fermés peuvent se rompre si exposés au feu ou à la chaleur extrême.

Sensibilité à l'impact Mécanique

Non

Sensibilité à la Ddécharge Statique

Non

Données sur l'inflammabilité

Point d'éclair (°F)

239

Point d'éclair (°C)

115

Méthode

PMCC

Limites d'inflammation dans l'air

Limite inférieure d'inflammabilité

Non applicable

Limite supérieure d'inflammabilité:

Non applicable

NFPA Santé: 3

Inflammabilité : 1

Instabilité: 1

Spécial : Sans objet

Légende NFPA

0=Non dangereux

1=Faible

2=Modéré

3=Élevé

4=Sévère

Le classement assigné est seulement un classement suggéré, l'entrepreneur/employeur a les responsabilités finales du classement du NFPA où ce système est utilisé.

L'information additionnelle concernant le système de classification NFPA est disponible à partir du National Fire Protection Agency (NFPA) au www.nfpa.org.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions personnelles

Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement

de protection individuelle.

Autres informations

Empêcher toute fuite ou rejet additionnel s'il est possible de le faire en toute sécurité. Empêcher la contamination des eaux souterraines et la pénétration du produit dans les drains. Ne pas rejeter dans le système d'égout sanitaire ni dans les eaux de surface. Alerter les autorités locales en cas de rejet substantiel ne pouvant être confiné.

Précautions relatives à l'environnement

Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes de nettoyage

Absorber du matériel absorbant inerte. Balayer vers le haut et peller dans les récipients appropriés pour la disposition. Nettoyer la surface contaminée à fond.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Manutention

Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée. Porter un équipement de protection individuelle. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Ne pas ingérer. Laver à fond après manutention.

Entreposage

Éviter une exposition directe au soleil. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants.

Matières incompatibles

Incompatible avec les agents oxydants alcalis eau humidité

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition

| Nom chimique | ACGIH TLV | Alberta | Colombie-Britannique | Ontario | Québec |
|----------------------|---|--|--|---|--|
| Dibutyltin dilaurate | 0.1 mg/m ³ - TWA 0.2 mg/m ³ - STEL Skin | 0.1 mg/m ³ - TWA 0.2 mg/m ³ - STEL Substance may be readily absorbed through intact skin | 0.1 mg/m ³ - TWA 0.2 mg/m ³ - STEL Skin absorption can contribute to overall exposure. | 0.1 mg/m ³ - TWA 0.2 mg/m ³ - STEL Danger of cutaneous absorption | 0.1 mg/m ³ - TWA 0.2 mg/m ³ - STEL Skin absorption can contribute to overall exposure. |

Légende

ACGIH - Les limites d'exposition en milieu de travail de la American Conference of Governmental Industrial Hygienists

Alberta - Les limites d'exposition en milieu de travail en Alberta

Colombie-Britannique - Les limites d'exposition en milieu de travail en Colombie-Britannique

Ontario - Les limites d'exposition en milieu de travail en Ontario

Québec - Les limites d'exposition en milieu de travail au Québec

N/E - Non établi

Mesures techniques

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage
Protection de la peau
Protection respiratoire

écran facial lunettes de sécurité à protection intégrale
Gants protecteurs et habillement imperméable.
Dans une application dépassant les limites d'exposition admissibles, porter un appareil respiratoire conforme aux normes NIOSH sélectionné par un technicien qualifié en fonction des conditions de travail particulières. Pour vaporiser le produit ou l'appliquer en lieu confiné, porter un appareil respiratoire recommandé pour la pulvérisation de peinture ou pour la protection contre les vapeurs organiques conforme aux normes NIOSH.

Mesures d'hygiène

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Laver à fond après manipulation. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

| | |
|---|--------------------------------|
| Aspect | Clear to light yellow liquid |
| Odeur | type ester |
| Seuil de perception de l'odeur | Aucun renseignement disponible |
| Densité (lbs/gal) | 8.1 - 8.4 |
| Densité | 0.97 - 1.01 |
| pH | Aucun renseignement disponible |
| Viscosité (cps) | Aucun renseignement disponible |
| Solubilité(s) | Aucun renseignement disponible |
| Solubilité dans l'eau | Aucun renseignement disponible |
| Taux d'évaporation | Aucun renseignement disponible |
| Pression de vapeur à 20 °C (kPa) | Aucun renseignement disponible |
| Densité de vapeur | Aucun renseignement disponible |
| % solides en masse | 80 - 90 |
| % solides en volume | 80 - 90 |
| % volatiles en masse | 10 - 20 |
| % volatiles en volume | 10 - 20 |
| Teneur limite réglementaire en COV (g/l) | < 150 |
| Point d'ébullition (°F) | 306 |
| Point d'ébullition (°C) | 152 |
| Point de congélation (°F) | Aucun renseignement disponible |
| Point de congélation (°C) | Aucun renseignement disponible |
| Point d'éclair (°F) | 239 |
| Point d'éclair (°C) | 115 |
| Méthode | PMCC |
| Inflammabilité (solide, gaz) | Non applicable |
| Limite supérieure d'inflammabilité: | Non applicable |
| Limite inférieure d'inflammabilité | Non applicable |
| Temp d'autoignition (°F) | Aucun renseignement disponible |
| Temp d'autoignition (°C) | Aucun renseignement disponible |
| Température de décomposition (°F) | Aucun renseignement disponible |
| Température de décomposition (°C) | Aucun renseignement disponible |
| Coefficient de partage | Aucun renseignement disponible |

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

| | |
|--|--|
| Réactivité | Sans objet |
| Stabilité chimique | Stable dans des conditions normales. |
| Conditions à éviter | Températures extrêmes et lumière directe du soleil, Exposition à l'air ou à l'humidité sur des périodes prolongées, Le contact avec l'eau libre le méthanol. |
| Matières incompatibles | Incompatible avec les agents oxydants, alcalis, eau, humidité. |
| Produits de décomposition dangereux | Aucun dans des conditions d'emploi normales. |
| Risques de réactions dangereuses | Aucun dans des conditions d'emploi normales. |

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Renseignements sur le produit Informations sur les voies d'exposition probables

Voies majeures d'exposition Contact avec les yeux ou la peau et inhalation.

Toxicité aiguë
Renseignements sur le produit Nocif en cas d'ingestion, d'inhalation ou d'absorption cutanée

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Aucun renseignement disponible

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

| | |
|------------------------------|--|
| Contact avec les yeux | Risque de lésions oculaires graves Cause des brûlures des yeux Inhalation, ingestion, or skin absorption of methanol can cause blindness. |
| Contact avec la peau | Provoque des brûlures graves de la peau. Un contact répété ou prolongé avec la peau peut causer des réactions allergiques chez les personnes sensibles. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. |
| Inhalation | Les vapeurs peuvent irriter les yeux, le nez, la gorge et les poumons. Corrosive to nose, throat and respiratory tract. Un contact avec les membranes muqueuses humides de l'appareil respiratoire peut causer des brûlures et des lésions pulmonaires. Inhalation d'aérosols :. Cause une irritation des voies respiratoires. |
| Ingestion | Nocif en cas d'ingestion. L'ingestion accidentelle peut causer des brûlures corrosives à la bouche, de la gorge et des voies digestives, y compris l'estomac. |
| Sensibilisation | Peut provoquer une allergie cutanée. |
| Corrosivité | Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires. |

| | |
|--------------------------------------|--|
| Effets neurologiques | Aucun renseignement disponible. |
| Effets mutagènes | Susceptible d'induire des anomalies génétiques. |
| Effets sur la reproduction | Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Contient une substance qui peut causer des effets indésirables sur la reproduction. |
| Effets sur le développement | Aucun renseignement disponible. |
| Effets sur les organes cibles | Yeux, Peau, foie, rein, Appareil respiratoire. |
| STOT - exposition unique | Peut causer des troubles et des lésions au/à la. Yeux. Peau. Poumons. |
| STOT - exposition répétée | Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion. Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'inhalation. |
| Autres effets nocifs | Aucun renseignement disponible. |
| Risque d'aspiration | Aucun renseignement disponible. |

Mesures numériques de la toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

| | |
|------------------------|------------|
| ETAmél (orale) | 961 mg/kg |
| ETAmél (cutané) | 7380 mg/kg |

Renseignements sur les composants

3-aminopropyltriethoxy silane

LD50 oral : 1780 mg/kg (Rat)

LD50 cutané : 4 mL/kg (Lapin)

Dibutyltin dilaurate

LD50 oral : > 175 mg/kg (Rat) données de fournisseur

Toxicité chronique

Cancérogénicité

Il n'y a aucun produit chimique carcinogène connu dans ce produit.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Effets écotoxicologiques

Les effets environnementaux de ce produit n'ont pas été pleinement étudiés.

Renseignements sur le produit

Toxicité aiguë aux poissons

Aucun renseignement disponible

Toxicité aiguë aux invertébrés aquatiques

Aucun renseignement disponible

Toxicité aiguë aux plantes aquatiques

Aucun renseignement disponible

Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Mobilité dans des milieux environnementaux

Aucun renseignement disponible.

Ozone

Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

Toxicité aiguë aux poissons

Aucun renseignement disponible

Toxicité aiguë aux invertébrés aquatiques

Aucun renseignement disponible

Toxicité aiguë aux plantes aquatiques

Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthode d'élimination des déchets dangereux

L'élimination des déchets dangereux doit être conforme aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux. Comme les exigences varient selon la localité, consulter le Service de collecte des ordures ou la Direction de la protection de l'environnement pour connaître les moyens d'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TMD

Nom officiel d'expédition

PAINT RELATED MATERIAL

Classe de danger

8

No ONU

UN3066

Groupe d'emballage

II

Désignation

UN3066, PAINT RELATED MATERIAL, 8, II

ICAO

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec le fabricant.

IMDG / OMI

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec le fabricant.

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA : États-Unis

Oui - Tous les composants sont énumérés ou exclus.

LIS : Canada

Non - Les composants ne sont pas tous énumérés.

Un ou plusieurs composants figurent à la Liste extérieure des substances du Canada.

Inventaire national des rejets de polluants (INRP)

INRP - Sections 1-4

Ce produit contient les substances chimiques suivantes, assujetties aux sections 1-4 du INRP :

Aucun

INRP - Section 5

Ce produit contient les substances chimiques suivantes, assujetties à la section 5 du INRP :

Aucun

SIMDUT État réglementaire

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits dangereux (RPD) et la fiche de données de sécurité contient tous les renseignements requis par le RPD

16. AUTRES INFORMATIONS

HMIS -

Santé: 3*

Inflammabilité : 1

Réactivité: 1

EPI : -

Légende HMIS

0 = Danger minimal

1 = Danger faible

2 = Danger modéré

3 = Danger sérieux

4 = Danger sévère

* = Danger chronique

X = Défini par l'utilisateur

Remarque : Le code EPI a été délibérément laissé en blanc. Indiquer un code EPI qui assurera la protection des employés contre les dangers que présente le produit dans des conditions d'emploi normales.

Avertissement : Le classement HMIS® est fondé sur une échelle graduée de 0 à 4, selon laquelle 0 représente des risques minimales et 4 des risques graves. Même si l'indication des codes HMIS® sur les FS n'est pas obligatoire en vertu de l'article 29 CFR 1910.1200, le fabricant a choisi de les indiquer. Le classement HMIS® doit servir seulement à l'intérieur d'un programme HMIS® mis en oeuvre intégralement et pour lequel les travailleurs ont reçu une formation appropriée. HMIS® est une marque de commerce déposée de la NPCA. Le matériel HMIS® peut être obtenu exclusivement de J.J. Keller au 800 327-6868.

AVERTISSEMENT! Le raclage, le sablage ou l'enlèvement des vieilles couches de peinture peuvent entraîner le dégagement de poussières de plomb. LE PLOMB EST TOXIQUE. UNE EXPOSITION AUX POUSSIÈRES DE PLOMB PEUT CAUSER DES MALADIES GRAVES OU DES DOMMAGES AU CERVEAU, NOTAMMENT CHEZ LES ENFANTS. LES FEMMES ENCEINTES DOIVENT AUSSI ÉVITER TOUTE EXPOSITION. Réduire le risque d'exposition en portant un appareil respiratoire conforme aux normes NIOSH. Nettoyer à fond à l'aide d'un aspirateur HEPA et une vadrouille humide. Avant de commencer un travail d'enlèvement de peinture, prière de consulter le site de Santé Canada à http://www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/contaminants/lead-plomb/asked_questions-questions_posees-fra.php pour connaître les moyens de protection pour soi-même et sa famille.

Préparée par Service de la gestion responsable des produits
Benjamin Moore & Cie
101 Paragon Drive
Montvale, NJ 07645
800-225-5554

Date de révision : 19-juil.-2018
Justification de la révision Non disponible

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans le présent document sont présentées de bonne foi et sont considérées comme exactes à la date indiquée ci-dessus. Cette information est fournie sans garantie d'aucune sorte. Les employeurs devraient utiliser cette information uniquement à la suite de l'utilisation de ces matériaux et de la sécurité et de la santé des employés. Toute utilisation de ces données et informations doit être déterminée par les lois et règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables.

FIN DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE